

EXAMEN – SESSION C.Q.P. MONTEUR ECHAFAUDAGE

CQP MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGES

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Monteur d'échafaudage fixes

- Expérience significative (6 mois minimum) en montage d'échafaudages divers
- Connaissance de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction (lecture, écriture)

OBJECTIFS

Attester par l'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de la qualification du stagiaire à tenir un emploi de monteur d'échafaudage.

EPREUVES

Lors des épreuves, le candidat devra prouver qu'il est capable de :

- Lire un schéma d'installation
- Identifier, préparer et vérifier le matériel nécessaire
- Gérer les stocks sur chantiers
- Respecter les techniques de montage et de démontage
- Respecter les phases de déroulement du chantier
- Organiser son poste de travail
- Utiliser les moyens de manutention appropriés au montage
- Prendre en compte l'environnement du poste de travail
- Prévoir, anticiper les risques
- Communiquer avec la hiérarchie, le personnel de l'équipe
- Travailler en équipe
- Vérifier que l'installation réalisée est conforme aux consignes et directives de chantier

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

**obtenu l'issue d'épreuves
théoriques et pratiques,
contrôlées par un jury
de professionnels**



**Le CQP est
un titre délivré
par les CPNE du BTP
par l'intermédiaire
du Syndicat Français
de l'Echafaudage.**